

## Questions orales

[Français]

**L'hon. Pierre Bussièrès (ministre d'État (Finances)):** Madame le Président, un comité spécial de la Chambre a étudié les problèmes nombreux qui se posent aux handicapés. Ils ont produit un rapport extrêmement important, qui propose certaines mesures de nature fiscale. Le député sait très bien que des changements au régime d'impôts et de taxes se font à l'occasion d'un budget. Le ministre des Finances a déjà indiqué qu'il présenterait un budget à l'automne. Le député peut être assuré que le rapport du comité et les préoccupations touchant particulièrement les handicapés seront tenus en très haute considération par le ministre des Finances dans cette préparation.

\* \* \*

● (1450)

[Traduction]

## LE GRAIN

LE FLÉCHISSEMENT DU PRIX DU SOYA ET DU COLZA—LA  
POSITION DU GOUVERNEMENT CONCERNANT  
L'INDEMNISATION

**M. Stan Hovdebo (Prince-Albert):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Juste au cas où il penserait que nous avons oublié cette affaire, je rappelle qu'elle a trait à l'embargo sur le grain. Le prix du soya et du colza a beaucoup baissé immédiatement après le début de l'embargo sur les exportations vers l'URSS. Celui du soya a fléchi d'environ \$25 la tonne. La majeure partie de la production vient de la circonscription que le ministre représente. J'ai été déçu d'apprendre récemment qu'on n'envisageait pas d'indemniser les producteurs de ces deux récoltes. Le ministre pourrait-il nous dire si on envisage d'indemniser les producteurs de soya et de colza?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, non, nous ne l'envisageons pas.

**M. Hovdebo:** Madame le Président, c'est une réponse record pour le ministre.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Hovdebo:** Je suis sûr que les agriculteurs du comté d'Essex seront aussi déçus que moi d'entendre cette réponse.

Bien que le ministre nous ait dit en novembre dernier que le gouvernement était prêt à verser des indemnités compensatoires, il n'en a encore rien fait. Le ministre s'est gardé de déposer un livre blanc sur la question ou d'expliquer aux députés comment il avait l'intention de calculer ces montants compensatoires. Pourrait-il dire à la Chambre et aux agriculteurs pourquoi on a tant attendu pour verser ces indemnités?

**M. Whelan:** Madame le Président, dans la première partie de sa question, le député a fait remarquer que les retards dans le versement des indemnités étaient dus au fait que certaines

des demandes, notamment celles des producteurs de soya dans ma région, dont il a parlé, ont été faites il y a quelques semaines seulement. C'est ce qui a provoqué un retard.

Quand nous appliquerons ce programme, nous rendrons publiques toutes les données relatives à son organisation.

\* \* \*

[Français]

## L'AGRICULTURE

ON DEMANDE SI UN PROGRAMME DE STABILISATION DES PRIX  
POUR LES PRODUCTEURS DE PORCS CANADIENS SERA ÉTABLI

**M. Marcel Dionne (Chicoutimi):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture.

Depuis plusieurs mois, la Fédération canadienne des producteurs de porcs s'est adressée au ministère de l'Agriculture pour savoir si ce dernier recevrait un prix de stabilisation. Comme on le sait, les prix à l'échelle mondiale se sont effondrés à un point tel que les producteurs vendaient le porc au prix inférieur du coût de production. Pourrais-je savoir du ministre de l'Agriculture s'il y aura un plan de stabilisation des prix, quand il paiera les producteurs, et à combien s'élèvera le programme de stabilisation des prix pour les producteurs de porcs canadiens?

[Traduction]

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, nous allons instituer un programme de stabilisation du prix du porc en vertu duquel nous verserons \$8.96 par porc engraisé. Cette somme sera versée dès que possible. Grâce à l'expérience de l'année dernière, nous avons tous les noms des producteurs sur ordinateur; il devrait donc nous falloir peu de temps pour leur envoyer cet argent.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## L'ÉNERGIE

L'AVENIR DU PROJET DE COLD LAKE (ALB.)

**M. Jack Shields (Athabasca):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme le ministre le sait, il ne reste plus tellement de temps d'ici le 1<sup>er</sup> juin, soit la date limite fixée pour le projet de Cold Lake pour lequel le gouvernement a prêté 40 millions de dollars. Le ministre sait aussi que la société Imperial Oil a indiqué qu'elle abandonnera le projet s'il ne semble pas probable qu'un accord sur l'énergie sera signé d'ici peu. Le ministre annoncera-t-il clairement que l'entente sur l'énergie sera signée bientôt afin que ce projet vital pour le Canada ne soit pas abandonné? Sinon, le ministre consentira-t-il un autre prêt à la société Imperial Oil pour lui permettre de maintenir son équipe de design et de génie?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, la réponse à la première partie de la question est que la date limite n'est pas le 1<sup>er</sup> juin. La réponse à la dernière partie est non.